

TRIBU/A³

Attribution - Auteur - Autrice



Séance 5 – Attribution et travaux scientifiques 18 mai 2022

(17h45-20h Salle C-S25, Sciences Po, 1, place St Thomas d'Aquin 75006 Paris – ou par zoom
Inscription obligatoire : severine.dusollier@sciencespo.fr)

Si les publications scientifiques peuvent être protégées par le droit d'auteur, les principes qui régissent leur attribution obéissent à des logiques différentes. La détermination des noms qui apparaissent sur un article scientifique n'a pas pour seul objet d'identifier les auteurs de l'œuvre mais, en suivant des règles propres à chaque discipline, établit des hiérarchies, distingue au sein du collectif, accorde des reconnaissances (plus que des droits) à certains, tandis qu'elle en exclut et invisibilise d'autres, les petites mains de la production scientifique. Le processus d'attribution scientifique n'institue pas en toute hypothèse un droit de propriété, pas plus que l'affirmation d'une empreinte personnelle et subjective, mais assigne une responsabilité épistémologique quant à la validation du travail scientifique et une garantie d'objectivité, vérifiée par les pairs, qui ne peut faire l'objet d'une appropriation exclusive. Lorsque les publications scientifiques deviennent un marqueur de production, d'évaluation de carrière et de classement des institutions de recherche, la mention du nom sur une publication va bien au-delà de la seule reconnaissance par les pairs. Au point que l'apparition en 2020 d'un.e auteur.autrice étonnamment prolifique, Camille Noûs, qui a publié plus de 180 articles en un an dans diverses disciplines, permet d'interroger le sens de la politique quantitative de la publication scientifique où l'attribution se transforme en simples points à additionner.

Intervenants :

David Pontille, Chercheur CNRS au Centre de Sociologie de l'Innovation, Mines ParisTech, Auteur de La signature scientifique – Une sociologie pragmatique de l'attribution.

Agnès Robin, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier, Laboratoire Innovation, Communication et Marché (LICeM), autrice de Droit des données de la recherche.

Françoise Waquet, Historienne et directrice émérite de recherche au CNRS, autrice de Dans les coulisses de la science. Techniciens, petites mains et autres travailleurs invisibles

Jacques Haiech, Professeur honoraire de l'Université de Strasbourg, membre du collectif Rogue ESR à l'origine du projet Camille Noûs

Le séminaire, qui s'inscrit au sein du cycle de workshops du projet TRIBU/A³, a vocation à croiser les savoirs, notamment juridiques, historiques, culturels, à analyser et comparer les processus d'attribution pour interroger les systèmes de reconnaissance des personnes ayant contribué à un travail créatif, scientifique ou d'autre nature. Il se destine à tous les publics intéressés, professionnels, chercheurs, étudiants et son format discursif autorise une intervention spontanée de tous ceux qui souhaitent apporter leur tribut.

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre le [DANTE](#) de l'UVSQ/Paris Saclay et l'[Ecole de Droit de Sciences Po](#), avec la collaboration de [l'Institut des Sciences Sociales du Politique](#) (ENS Paris-Saclay/CNRS) et le soutien de la [MSH Paris-Saclay](#), sous la direction scientifique de [Valérie-Laure Benabou](#) et [Séverine Dusollier](#), et avec la contribution de [Mélanie Clément-Fontaine](#) et de [Marie Cornu](#).

L'idée maîtresse du projet TRIBU/A³ est d'interroger le phénomène « d'appariement » d'une création ou d'un artefact à un sujet, individuel ou collectif et pour faire cela, d'envisager les processus de liaison et d'identification qui s'engagent ou non (pourquoi ?) entre cet objet et le sujet, mais aussi revenir sur le concept d'auteur et d'authorship qui sous-tend ou justifie ce lien attributif. Comment une personne peut-elle se penser, se revendiquer et se voir reconnaître juridiquement, socialement, auteur ou autrice de la production issue de son travail et/ou du travail d'autrui, par, en amont et au-delà des outils de la propriété intellectuelle dont le modèle, individualiste et exclusiviste, peut être porteur d'invisibilisation ?

L'intérêt d'une telle recherche est renouvelé par un triple phénomène : l'irruption croissante d'une approche critique du droit qui se nourrit des recherches en sciences sociales et de questions de genre, de race et de post-colonialisme ; le renouvellement des questionnements autour de la propriété par la figure et la pratique des communs ; le développement des technologies de l'information et des gisements de données susceptibles de fournir de nouveaux outils d'identification.

Le projet TRIBU/A³ propose de porter une réflexion collaborative et interdisciplinaire au fil d'un cycle de workshops qui se tiendra tout au long de l'année universitaire 2021-2022, à travers les différents établissements participants.

Liste des séances :

Séance 1 – Construction historique et culturelle de l'attribution – 19 janvier 2022
Séance 2 – L'attribution genrée – 16 février 2022
Séance 3 – Pratiques d'attribution dans le spectacle vivant – 16 mars 2022
Séance 4 – *Authorship*, Attribution et contribution dans les licences libres – 11 avril 2022
Séance 5 – Pratiques d'attribution scientifique – 18 mai 2022
Séance 6 – Communautés, création et attribution – 8 juin 2022
Séance 7 – Renouveau technique des processus d'attribution – Octobre 2022
Séance 8 – Processus de désattribution – Novembre 2022
Conférence finale – Décembre 2022.
Veillez à vérifier les dates qui peuvent être soumises à modification, sur le site web des séminaires

Inscription obligatoire : severine.dusollier@sciencespo.fr